

Port-Saint-Louis sont partis pour remplacer ceux de Farman, qui sont à bout de force. La position actuelle de la « Russie » offre moins de prise à la mer. Le vent faiblit.

Marseille, 9 janvier, 4 heures 30. — Depuis une dépêche reçue à 3 heures, la Compagnie des transports maritimes, on aurait pu se demander par signaux la « Russie » qui aurait réchappé, qu'aucun décodé n'était produit à bord à cette heure, mais les mêmes signaux reçus de ce pays d'extrême nord, à la mer est moins grosse.

Marseille, 9 janvier, 4 heures 15, soir. — Vers 4 heures, la Compagnie a reçu la dépêche suivante qui confirme les renseignements télégraphiques à trois heures 20 :

« Avez établi communications téléphoniques à bras avec la « Russie ». Tous vivants. Actuellement tout danger paraît conjuré. Attendons première embellie pour procéder au sauvetage par terre.

Signé : Lachamp, Directeur de la Compagnie.

UN SIECLE D'HISTOIRE LOCALE ROUBAIX EN 1803

L'installation du Curé de St-Martin. — L'homme et les administrés. — Départ de la gendarmerie. — Patriotisme de la population. — L'Etat-Civil. — Les Morts.

M. Ernest Roussel, ancien curé de l'abbaye de La Vallroy, au diocèse de Reims, nommé curé grand-doyen de Roubaix, vers la fin de 1802, prit définitivement possession de son poste, le 27 janvier 1803.

M. Roussel, né à Roubaix le 9 février 1750, était un saint prêtre, d'une remarquable intelligence, qui exerça, durant 31 ans, un fécond ministère.



Philippe-Ernest ROUSSEL, curé, grand-doyen de Roubaix (1803-1834)

Quatre vicaires, envoyés par Mgr Belmas, désertèrent avec lui la paroisse. Le nouveau curé demanda pour eux, au maire, un traitement que le Conseil municipal accorda. D'abord de 400 francs, ce traitement fut bientôt porté à 500 francs.

Durant le XIX^e siècle, Saint-Martin n'a vu succéder que quatre pasteurs : M. Ernest Roussel, de 1803 à 1834 ; M. Henri Joseph Hacu, de 1834 à 1840 ; M. Jules-Philippe Mace, de 1840 à 1867 ;

Enfin depuis 1867, la paroisse Saint-Martin de Roubaix, est dirigée par M. l'abbé Berteaux, curé-doyen, chanoine honoraire de Cambrai.

Au commencement de cette année 1901, il nous sera permis de formuler un vœu. Puisse le vénérable pasteur être conservé longtemps encore au respect et à l'affection de tous les Roubaixiens.

En 1803, un télégraphe à signaux (télégraphe aérien de Chapppe), fut installé sur le clocher de l'église Saint-Martin.

La flèche, déjà endommagée depuis 1681, fut coupée et on mit à la place un appareil qui fonctionna jusqu'en 1814.

Sous le consulat, les administrés de l'Hospice de Roubaix portaient déjà un costume uniforme. étoffe de laine grise avec parements bleus pour les vieillards et les orphelins et toile peinte, avec parements bleus, pour les vieilles femmes et les orphelines.

On a vu que pendant la Révolution, la brigade de gendarmerie était logée au presbytère de St-Martin. Quand le presbytère fut rendu au curé, en 1803, la brigade de Roubaix fut transférée à Lannoy où elle resta jusqu'en 1825.

La population de Roubaix a toujours été profondément patriote : notre histoire locale tout entière est là pour le prouver. Après la rupture de la paix d'Amiens, le 12 mai 1803, Napoléon, qui voulait envahir l'Angleterre, avait rassemblé au camp de Boulogne une armée de cent cinquante mille hommes. Cette armée devait être transportée de l'autre côté du détroit sur deux mille bateaux.

Le 18 juin 1803, le Conseil municipal de Roubaix vota une somme de 3.000 francs pour la construction d'un bateau destiné à la descente en Angleterre.

La foire de Roubaix se tenait en 1803, le mardi après le premier dimanche de septembre ; elle durait trois jours. La vente des porcs y était très importante et produisait à cette époque environ 5.000 francs.

Il y avait deux marchés par semaine, le mardi et le samedi.

En 1803, la population de Roubaix était de 8.701 habitants, il y eut : 310 naissances ; 70 mariages ; 204 décès.

FAITS DIVERS

Le soldat à la gare du Nord, à Paris. Paris, 9 janvier. — Un train de voyageurs venant de Dammariville, entrant au matin à la gare du Nord n'a pu s'arrêter. La locomotive a heurté le butoir de la voie numéro 20. La machine a été contusionnée ; mais deux voyageurs ont été contusionnés.

Prévention millions de cartes de visite expédiées à Paris le jour de l'an. La direction des postes donne le total des cartes de visite expédiées ou reçues à Paris depuis le 1^{er} janvier. Ce total s'élève à trente-cinq millions, soit une augmentation de cinq millions sur l'année dernière.

Tués par son fils. Brecaz (Manche), 9 janvier. — Un horrible crime vient d'être commis dans la commune des Lauges, près de Brecaz (Manche). La veuve Belhier a été jetée dans un étang par son fils, le paricide a été arrêté aussitôt. Le parquet s'est rendu sur les lieux.

Incidie d'un théâtre. Bagères-de-Bigorre, 9 janvier. — Un incendie, dont la cause est inconnue, s'est déclaré ce matin, vers cinq heures, dans le théâtre, qui a été détruit. Un café-restaurant voisin a été très endommagé. Plusieurs autres maisons ont aussi été atteintes. Il n'y a pas d'accident de personnes. Le préfet des Hautes-Pyrénées vient d'arriver sur le lieu du sinistre.

Un cambrioleur assassin. — Oing personnes tuées. Londres, 9 janvier. — Dépêche de Vienne au « Daily Express » : Un cambrioleur a été arrêté hier à Vienne dans des circonstances particulièrement dramatiques. Il avait pénétré dans un logement ouvrier et se disposait à se retirer avec son butin, lorsque la femme du locataire survint et voulut l'arrêter. Le cambrioleur tira d'un coup de revolver, dégringola l'escalier et prit la fuite. Pourchassé par une dizaine d'hommes, et sur le point d'être pris, le criminel s'arrêta, fit feu sur la foule ; il tua quatre hommes et prit de nouveau la fuite. Un passant qui tentait de l'arrêter fut tué également.

Plusieurs agents de police réussirent enfin à lui barrer la route et, après une lutte féroce, au cours de laquelle trois agents reçurent des blessures graves, le criminel put-être ligoté et transporté au poste.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ du Journal de Roubaix est le meilleur guide pour Roubaix-Tourcoing, Lannoy, leurs cantons et la frontière belge.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ du Journal de Roubaix ouvre entre ses lecteurs un Concours photographique avec 250 francs de prix.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ du Journal de Roubaix obtient un succès considérable parce qu'il est un véritable almanach local.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ du Journal de Roubaix avec ses 224 pages, ses 200 gravures, sa superbe couverture en six couleurs n'est vendue que 50 centimes.

LE PLUS ACTIF ET LE PLUS AGRIÈRE PECTORAL contre : Toux, Bronchites, Affections de Poitrine et de la Gorge. RÉGISSE SANGUINÈDE PURISSANT MOISTIF.

SAUVON PARIS-MÉNAGE pour les mariages et pour les laïques. Exiger rigoureusement le titre.

PEUPLES ET ROIS. Un confrère l'a dit, hier dans sa chronique : « Pendant que l'on se bat à Pékin, en Afrique, ces rois, indifférents à ces divers assauts, s'en lavent tous les mains avec vos fins Congos. » Joseph Bérard, au parfumeur Victor Vaisier.

Chronique locale ROUBAIX

LE PROJET DE SUPPRESSION DE L'OCOTRI. — M. le maire de Roubaix a adressé la lettre suivante à chacun des membres du Conseil municipal :

« Monsieur et cher collègue, Je prépare, comme vous le savez, pour le présenter prochainement au Conseil municipal, un projet de suppression de l'ocotri.

« Si vous avez des propositions ou des observations à faire sur cette importante question, je vous serais obligé si vous vouliez bien me les faire parvenir par écrit avant le 15 janvier. Je pourrais ainsi les incorporer, ou tout au moins les indiquer, dans mon travail. Cette méthode qui a été employée dans certaines villes, notamment à Lyon, permettrait un étude plus rapide et plus approfondie.

« Veuillez agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma considération très distinguée. « Le Maire, H. CARRETTE. »

A cette lettre, M. Gilbert Sayet a répondu, au nom de la minorité, par la suivante :

« Monsieur le Maire, « Vous avez bien voulu demander à chacun des membres du Conseil municipal de vous faire connaître les observations qu'il peut avoir à présenter, sur le projet de suppression complète des taxes d'ocotri, à Roubaix.

« Les membres de la minorité dont je suis l'interprète, sont tout disposés à souscrire à la suppression de l'ocotri, s'il leur est démontré que cette suppression

peut se réaliser, dans un esprit de justice et au profit du plus grand nombre ; mais ils en restreint les avantages réels tant qu'on n'aura à substituer aux taxes existantes, que des taxes nouvelles, sur nos concitoyens grande et petite, des charges écrasantes, rendant susceptibles de nuire à la prospérité de Roubaix.

« C'est assez vous dire, Monsieur le Maire, que jusqu'à preuve du contraire, le dégrèvement partiel rendu obligatoire par la loi du 29 décembre 1897, nous paraîtra être seul possible et que nous vous proposons, mes amis et moi, de le fonder devant le Conseil municipal et si les renseignements que vous nous avez promis et que nous attendons ne sont pas de nature à modifier notre manière de voir.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments très distingués. « GILBERT SAYET. »

L'INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, le 9 décembre dernier, aura lieu, vendredi prochain, 11 janvier, à 4 heures, à la Bourse.

La Chambre de commerce délibérera, en outre, sur les questions suivantes :

Ligne téléphonique directe entre Paris et Roubaix-Tourcoing ; engagement. — Projet de loi sur l'arbitrage obligatoire. — Heures de levée des courriers de Roubaix à Paris et de Paris à Roubaix ; réclamation contre les retards d'expédition résultant du manque de matériel. — Tramways de Roubaix ; extension du réseau ; questions supplémentaires. — Port de Dunkerque ; agrandissement. — Questions diverses relatives à l'Exposition de Reims. — Gare de Roubaix ; réclamation contre les retards d'expédition résultant du manque de matériel. — Tramways de Roubaix ; extension du réseau ; questions supplémentaires. — Port de Dunkerque ; agrandissement. — Questions diverses relatives à l'Exposition de Reims.

MARIAGE. — Mercredi a été célébré en l'église Notre-Dame, le mariage de Mlle Louise Faidherbe, fille de M. Alexandre Faidherbe, ancien adjoint au maire, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, officier de l'Instruction publique, avec M. Achille Welcomme, de Mouvaux.

Une assistance très nombreuse se pressait dans l'église. Les témoins étaient, pour le marié, M. Alfred Welcomme, son oncle, et Mlle Lucie Welcomme, sa sœur ; pour la mariée, M. le docteur Alexandre Faidherbe et Jean Faidherbe, ses frères.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Evrard, doyen de la paroisse, et la messe célébrée par M. l'abbé Chavatte, vicaire.

Aux jeunes mariés nous offrons nos meilleurs vœux et nous adressons nos sympathiques félicitations aux deux familles.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION. — Pendant le mois de décembre 1899, l'Etat-Civil a enregistré : 282 naissances, 198 décès et 13 mariages. Il y a eu, pendant le même temps 113 mariages et 4 divorces. Les naissances se répartissent en 230 légitimes et 52 illégitimes, et les morts en 8 légitimes et 5 illégitimes.

Les causes de décès ont été les suivantes : Fièvre typhoïde ou magueole, 3 ; rougeole, 1 ; coqueluche, 2 ; diphtérie (croup, angine, autre nature), 2 ; phthisie pulmonaire, 1 ; méningite tuberculeuse, 2 ; autres tuberculoses, 4 ; cancers et autres tumeurs, 8 ; méningite simple, 6 ; congestion et hémorragies cérébrales, 6 ; paralysie sans cause indiquée, 1 ; ramollissement cérébral, 1 ; maladies organiques du cœur, 9 ; bronchite aigue, 12 ; bronchite chronique, 6 ; pneumonie, broncho-pneumonie, 14 ; diarrhée, gastro-entérite, dysenterie, 18 ; maladies cholériformes, 2 ; sévère et péritonite péripneumoniales, 1 ; débilité congénitale, vice de conformation, 9 ; sénilité, 11 ; suicides, 3 ; autres morts violentes, 6 ; autres causes de mort, 33 ; causes restées inconnues, 1.

POLICE DE SURETE. — Voici l'état comparatif des arrestations opérées par la police de Sûreté pendant les années 1899 et 1900 :

En 1899 : mandats d'arrêt 15 — Extraits de jugements 1 — Radiation 7 — Contraintes par corps 246. Total 241 arrestations.

En 1900 : mandats d'arrêt 56 — Extraits de jugements 3 — Radiation 5 — Contraintes par corps 245. Total 249 arrestations.

En 1900 : mandats d'arrêt 56 — Extraits de jugements 3 — Radiation 5 — Contraintes par corps 245. Total 249 arrestations.

En 1900 : mandats d'arrêt 56 — Extraits de jugements 3 — Radiation 5 — Contraintes par corps 245. Total 249 arrestations.

En 1900 : mandats d'arrêt 56 — Extraits de jugements 3 — Radiation 5 — Contraintes par corps 245. Total 249 arrestations.

En 1900 : mandats d'arrêt 56 — Extraits de jugements 3 — Radiation 5 — Contraintes par corps 245. Total 249 arrestations.

En 1900 : mandats d'arrêt 56 — Extraits de jugements 3 — Radiation 5 — Contraintes par corps 245. Total 249 arrestations.

En 1900 : mandats d'arrêt 56 — Extraits de jugements 3 — Radiation 5 — Contraintes par corps 245. Total 249 arrestations.

En 1900 : mandats d'arrêt 56 — Extraits de jugements 3 — Radiation 5 — Contraintes par corps 245. Total 249 arrestations.

En 1900 : mandats d'arrêt 56 — Extraits de jugements 3 — Radiation 5 — Contraintes par corps 245. Total 249 arrestations.

En 1900 : mandats d'arrêt 56 — Extraits de jugements 3 — Radiation 5 — Contraintes par corps 245. Total 249 arrestations.

En 1900 : mandats d'arrêt 56 — Extraits de jugements 3 — Radiation 5 — Contraintes par corps 245. Total 249 arrestations.

En 1900 : mandats d'arrêt 56 — Extraits de jugements 3 — Radiation 5 — Contraintes par corps 245. Total 249 arrestations.

En 1900 : mandats d'arrêt 56 — Extraits de jugements 3 — Radiation 5 — Contraintes par corps 245. Total 249 arrestations.

3^e catégorie : un membre à élire : M. Chéron Séraphin. 4^e catégorie : un membre à élire : M. Boncompagni.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

Orateurs. — 1^{re} catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 2^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 3^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon. 4^e catégorie : un membre à élire : M. de Lamoignon.

100. M. le docteur Bernard, qui le soigne, estime qu'un mois de repos lui sera nécessaire.

UN CAMBRIOLEUR EN PLEIN JOUR. — Un jour d'un grand genre a été commis, mercredi après-midi, rue de la Liberté.

Une jeune personne habitant au numéro 17 de cette rue, Mlle B..., avait quitté son domicile à midi, pour aller dans le jardin. Aussitôt après elle se présenta dans le jardin de son habitation elle se présenta dans le jardin de son habitation elle se présenta dans le jardin de son habitation.

Quand elle revint vers cinq heures, elle trouva le compteur à gaz fracturé. Un audacieux malfaiteur avait pénétré dans la maison en escaladant le mur de la cour et avait enlevé une somme d'environ huit francs, qui se trouvait dans le coffre de la caisse de M. B. Mlle B. s'est adressée à la police de son arrondissement.

UNE ESCROQUERIE. — Un inconnu se disant domestique de M. Voreux, expéditeur, s'est présenté chez M. Piat-Agache, fabricant, rue du Fayet et, après avoir montré des papiers en règle, a pris livraison d'un colis devant être expédié par M. Voreux, lequel contenait pour 150 francs de laine destinée à M. L. Desin, fabricant à Bismarck (Somme).

M. Piat vient de reconnaître qu'il avait été victime d'un audacieux escroc et il a déposé une plainte au commissariat de police du 6^e arrondissement.

DEUX CHUTES. — Une ménagère de la rue de Bouvines, 63, Mme Elise Defromes, âgée de 57 ans, est tombée, mardi soir, près de son domicile. M. le docteur Derville, appelé à lui donner des soins, a constaté qu'elle avait reçu des contusions au genou droit, mais il ne lui a fait adresser que l'habituel Diau.

Sidonie Carrette, ménagère, âgée de 65 ans, demeurant rue de Lille, 189, s'est fracturée la cheville gauche en tombant. Elle a été admise également à l'Hôtel-Dieu après avoir reçu les soins de M. le docteur Marjage.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la fabrication de coton de MM. Motte et Blanchot, l'un des bûcheurs s'est blessé à la main droite en tombant dans l'escalier. M. le docteur Godfrey qui a examiné l'ouvrier, Lucien Lebans, âgé de 14 ans, demeurant rue Franklin, lui a prescrit dix jours de repos.

Un vitrier au service de MM. Eugène Durieux et fils, peintres, s'est blessé à la main droite en tombant. L'ouvrier, Joseph Pequeur, âgé de 26 ans, demeurant rue des Charpeniers, devant d'après les soins de M. le docteur Leprieux, subir un repos de vingt-cinq jours.

Eugène Desmadrille, magasinier, âgé de 25 ans, demeurant à Leers a été blessé au pied par la chute d'une caisse, à la gare. M. le docteur Delattre a examiné l'ouvrier, qui travaille pour le compte de MM. Lemaire frères, expéditeurs, et lui a ordonné un mois de repos.

Un lampiste de la Compagnie du Nord, Jules Destombe, âgé de 31 ans, demeurant rue de Watignies, au Blanc-Beau, a fait une chute en descendant d'un wagon. M. le docteur Derville a constaté des contusions à la jambe droite, qui le forceront à chômer cinq jours.

Augustin Faraccque, tisserand, âgé de 44 ans, demeurant rue de Bapaume, s'est fait des contusions au côté gauche en tombant. M. le docteur Piquet a examiné l'ouvrier qui travaille pour le compte de M. Wihartz-Motte als et lui a prescrit huit jours de repos.

Un des chauffeurs de l'imprimerie de M. Alfred Rebours s'est blessé à la main droite en descendant d'un wagon. M. le docteur Piquet, qui a examiné l'ouvrier, Louis Dumont, âgé de 45 ans, demeurant rue du Virolais, à Tourcoing, lui a ordonné six jours de repos.

Un charretier au service de la Ville s'est blessé à la main droite en vidant un poubelle dans son tombereau. L'ouvrier, Louis Lejeune, âgé de 35 ans, demeurant rue du Tilleul, pour Lannoy, a été soigné par M. le docteur Delattre qui lui a prescrit dix jours de repos.

LA FRAUDE. — Mercredi vers six heures du matin, les préposés des douanes Jules Dures, Hyppolite Desor, Charles Potier et Michel Duro, de la brigade du Pont-Bouge, se trouvant de service au Quai des maisons, aperçurent deux inconnus se dirigeant vers Roubaix, porteurs chacun d'un ballot. A leur vue, les inconnus prirent la fuite. Les douaniers les poursuivirent, et réussirent à arrêter l'un d'eux. C'est un journalier, Jean Moisson, âgé de 21 ans, demeurant à Tournai. Le montant de la charge portée par ces deux hommes consistait en 21 kil. de tabac étranger, valant 262 francs. Moisson a été conduit à Lille mercredi après-midi.

ENTRETIEN DU JEUDI 10 JANVIER 1901. — Seur Augustine de Saint-Thérèse, huit heures, à la Communauté, et neuf heures et demie, église Saint-Martin. — M. Charles Leembac, trois heures, église St-Joseph.

GANTS en tous genres, essayés sur demande, garantis deux ans. 35 An Lys d'Argentan, 19, r. du Well-Abrevoir.

INSTITUT ORTHOPÉDIQUE de la rue de la Liberté (Nord). — Traitement spécial des Caries, Congestions et autres affections articulaires, paralysies infantiles, déviations de la taille,